



BISCHWILLER

Cadre réservé à l'administration

DOSSIER N° : _____

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR RAVALEMENT DE FACADES DE MAISONS INDIVIDUELLES A COLOMBAGES

Rappel des critères d'éligibilité :

- Uniquement la façade donnant sur la rue est subventionnée,
- L'immeuble doit avoir au moins 20 ans,
- Une subvention maximum tous les 10 ans,
- Respect des prescriptions architecturales.

DEMANDEUR

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse (n°, rue, code postal, ville) : _____

N° de téléphone : _____ Adresse email : _____

BÂTIMENT A RESTAURER

Propriétaire :

Locataire :

Adresse (N°, rue) _____ à 67240 BISCHWILLER

Si le propriétaire n'est pas le demandeur :

Nom et prénom : _____

Adresse (n°, rue, code postal, ville) : _____

Situation du bâtiment :

Section (s) : _____ Parcelle (s) : _____

Année d'achèvement de la construction : _____

Dernier ravalement subventionné par la Ville ou le Département exécuté en : _____

Déclaration préalable n° : _____ Accordée le : _____

Travaux effectués :

Ravalement :

Rendre le colombage apparent :

Dimensions de(s) façade(s) **parallèle(s) à la rue** :

RUE	LONGUEUR	HAUTEUR

Changement de fenêtres : Nombre de fenêtres remplacées sur la façade sur rue : _____

Sablage des modénatures : Nombre de modénatures traitées sur la façade sur rue : _____

Remplacement d'une porte :

Les travaux seront exécutés par : une entreprise : moi-même :

Nom et adresse de l'entreprise _____

AUTORISATIONS PREALABLES

Avant la réalisation des travaux de ravalement de façades veuillez déposer une déclaration préalable en mairie.

Avant l'installation d'un échafaudage sur le domaine public, veuillez demander une autorisation à la Direction du cadre de vie et des équipements.

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exact les renseignements et m'engage à respecter l'exécution conforme aux indications ci-dessus.

Nom et Prénom : _____

Date : _____

Signature :

PIECES A JOINDRE

- Photo de la façade, **AVANT** les travaux
- Photo de la façade, **APRES** les travaux
- Photocopie de la facture
- Photocopie du devis (si les travaux sont effectués par une entreprise)
- Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)
- Echantillons de couleurs

REMARQUES

Le versement de la subvention sera effectué après validation par le conseil municipal.
Aucune subvention ne sera versée pour les travaux effectués sans autorisation préalable (déclaration préalable) ou ne respectant l'avis des services (notamment l'avis de l'architecte des bâtiments de France)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

	Nombre	Montant unitaire	TOTAL en Euros
Ravalement de façades (surfaces sans colombages)		3,10 €	
Ravalement de façades (surfaces avec colombages)		10,00 €	
Faire ressortir le colombage		25,00 €	
Sablage ou gommage de modénatures		20,00 €	
Remplacement de fenêtre (si la fenêtre est en bois ou en PVC couleur bois)		20,00 €	
Remplacement d'une porte (dans la limite d'une par rue)		100,00 €	
Montant total TTC de la subvention :			

Observations : _____
